

Buc, le 28 janvier 2010

Chers adhérents,

L'équipe de VeloBuc vous présente ses meilleurs vœux pour 2010, santé et sérénité. Nous en profitons pour partager avec vous quelques informations qui peuvent vous intéresser :

### **Le vélo a illuminé le sapin de Noël 2009**

Début décembre, le père Noël a allumé à Copenhague le sapin traditionnel. Particularité de cette édition 2009: les lumières sont alimentées par des volontaires qui ont pédalé jusqu'au 18 décembre ! Une façon originale d'utiliser l'énergie du vélo.  
<http://www.rtlinfo.be/info/insolite/monde/290207/un-sapin-eclaire-par-des-velos-a-copenhague>

### **Pétition rue Louis Blériot**

L'association ArBBUC a lancé une pétition que les riverains de la rue Louis Blériot à Buc, les usagers de cette rue et tous ceux qui se sentent concernés par le problème des nuisances générées par la circulation sont vivement invités à la signer et à la faire signer. Vous pouvez suivre les instructions à partir du site <http://www.bucbleriot.com> rubrique « pétition » à gauche, et de valider à partir du mail que vous recevrez sur votre boîte.

### **Site Internet VeloBuc**

Notre site a fêté ses 5 ans en décembre 2009. Sa création était le coup d'envoi à la création de l'association, en février 2005. Depuis, le nombre de visiteurs augmente régulièrement, et VeloBuc est connu aussi bien par son travail de terrain à Buc et aux environs que par les services techniques et spécialistes des circulations douces ailleurs en France.

### **Projets sur Buc**

La municipalité a fait réaliser des plans chiffrés concernant des aménagements cyclables dont deux nous intéressent dans l'immédiat : la liaison entre Les Loges en Josas et Buc et la desserte des équipements sportifs du stade Dufranne. Nous avons bon espoir que ces deux projets avanceront en 2010. Nous vous tiendrons au courant.

### **Cotisation VeloBuc 2010**

Malgré les baisses de subvention, nous avons décidé de maintenir la cotisation forfaitaire à 5 euros/ an / foyer. En revanche, si vous avez envie de nous donner un coup de pouce financier, sachez que toute cotisation et tout don versés à VeloBuc ouvrent droit, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, à une déduction fiscale de 66% grâce à notre statut « association d'intérêt général ». Si vous augmentez votre cotisation, cela ne vous coûtera pas forcément beaucoup plus cher, et nous permettra d'avoir des moyens financiers moins étriqués pour fonctionner en 2010.

Grille des cotisations / dons avec reçu fiscal  
10 euros -> coût réel pour vous : 3,40 euros  
15 euros -> coût réel pour vous : 5,10 euros  
20 euros -> coût réel pour vous : 6,80 euros  
25 euros -> coût réel pour vous : 8,50 euros  
30 euros -> coût réel pour vous : 10,20 euros  
etc.

Toutes les personnes qui nous ont déjà fait confiance en ayant cotisé à l'avance pour 2010 bénéficieront d'un reçu fiscal à la fin de l'année. Elles pourront, par ailleurs, compléter la cotisation de 5 euros déjà acquittée par un montant libre qui se cumulera pour 2010.

Avec nos remerciements sincères pour votre cotisation et votre fidélité, nous restons bien sûr à l'écoute de vos propositions et de vos idées concernant les projets à Buc et dans les villes voisines.

Une balade vélo vous sera proposée au printemps. Toute l'équipe de VeloBuc se réjouit de vous revoir bientôt à cette occasion.

Très cordialement  
Britta Boutry, Présidente

VeloBuc, piétons & vélos à Buc (78)  
Association 1901 « d'intérêt général » (déduction fiscale à hauteur de 66%)  
<http://velobuc.free.fr/>

pour enveloppe à fenêtre

Mme Baurès-Weber  
VeloBuc comptabilité  
2 ter avenue Jean Casale  
78530 BUC

Cotisation / Don VeloBuc 2010

Nom, prénom

Adresse

Date et montant